

Consultation « Aménagement du Quai Jules Sandeau »

Participez à l'avenir du Pouliguen en donnant votre avis

Juillet 2016

Par Serge POINTIERE



Une démarche citoyenne et bénévole

En septembre 2013, aux fins de lutter contre les submersions marines, un dossier relatif aux travaux de confortement des berges et des digues de l'étier était présenté en enquête publique par trois communes : Le Pouliguen, La Baule et Guérande. Concernant le Quai Jules Sandeau, la solution technique retenue était le rehaussement du muret blanc existant, à une hauteur de 1.30 m. Cette solution profondément inesthétique a été entérinée par la commune du Pouliguen en décembre 2013. Le marché de travaux a été signé au printemps 2014 pour une intervention sur le quai Jules Sandeau en novembre 2016.

En novembre 2015, différents événements ont permis une prise de conscience collective pour refuser cette solution technique et envisager un véritable projet d'aménagement du quai. **Depuis décembre**, notre groupe de travail a décidé d'aller plus loin, à titre bénévole et citoyen, avec deux objectifs majeurs : saisir l'opportunité pour notre commune de lui redonner un élan et un dynamisme à travers l'aménagement urbain d'un de ses lieux les plus attractifs et emblématiques, le quai Jules Sandeau ; initier une démarche d'urbanisme participatif de manière citoyenne et désintéressée. **Dès mars**, le premier objectif s'est traduit par le projet élaboré par Serge Pontière, architecte de métier, qui est une proposition d'aménagement permettant concrètement l'ouverture d'un débat d'idées et une réflexion collective. Le second objectif s'est poursuivi sous la forme de trois réunions publiques et d'une consultation écrite sur cet aménagement. Les 80 premiers résultats de cette consultation et le projet ont été remis à M. Le Maire. La commune, sans concertation, avance sur un ouvrage de protection consistant en un muret de 50 cm longeant les terrasses actuelles induisant certaines conséquences (fermeture de chaque rue en cas d'alerte...).

Aujourd'hui, devant l'insistance des Pouliguennais en réunion publique, nous avons souhaité amplifier notre démarche. Si vous souhaitez participer à l'avenir de votre commune, donnez votre avis. Les perspectives du projet, la consultation écrite et ses premiers résultats sont à votre disposition en ligne. **Agissez pour une plus grande concertation : nous vous proposons de compléter cette consultation écrite, ouverte à tous et anonyme, avant le 10 septembre de préférence.** Cette commune est la vôtre : participez et décidez pour elle et pour vous.

Groupe de travail AQJS
« Aménagement du Quai Jules Sandeau »
Avec l'Association « Le Pouliguen Autrement »



Aménagement et Consultation

Le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) du Port de Le Pouliguen - La Baule a mis en place un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) intégrant le confortement et le rehaussement des berges et des digues de l'étier pour se prémunir des submersions marines. La surélévation du mur implanté en rive de l'étier sur le quai Jules Sandeau, validée par la commune à 1.30m, a été remise en question pour une solution moins préjudiciable en rehaussant le niveau de la chaussée et en ramenant le muret de protection à environ 50cm tout le long des terrasses. Cette solution a des incidences importantes : fermeture des rues en cas d'alerte, étanchéité de la voirie, etc...

Q1 : La solution technique consistant en un muret de protection de 50 cm au niveau des terrasses, est contraignante pour un futur aménagement urbain de qualité. Souhaitez-vous être consulté sur l'aménagement urbain avant d'être contraint par une solution technique imposée ? (cochez une case)

Oui

Non



Urbanisme et Patrimoine

Le Quai Jules Sandeau est un des lieux les plus emblématiques du Pouliguen, situé dans la délimitation de l’Aire de Valorisation de l’Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Q2 : Quelle est l’orientation d’aménagement à rechercher en priorité pour le futur du quai ? (Cochez une case)

- Favoriser une ambiance ancienne aux fins de redonner un cachet d’antan
- Favoriser une ambiance plus contemporaine aux fins de moderniser sans dénaturer
- Mixer en mettant en valeur le quai en contre-bas, le petit bassin et le Monument aux morts, le patrimoine immobilier ancien, tout en apportant une touche plus contemporaine aux espaces et mobiliers publics

Q3 : Quelle esthétique prioritaire pour l’avenir du quai ? (cocher une case)

- Rechercher un mobilier urbain (bancs, panneaux, éclairage public) et des revêtements de voirie contemporains pour une image moderne
- Rechercher un mobilier urbain et des revêtements de voirie plus anciens pour se rapprocher d’une cité de caractère (pavés..)
- Rechercher un mobilier urbain et des revêtements de voirie avant tout au service d’une esthétique balnéaire

Q4 : Quelle identité recherchée ? (cochez une case)

- Favoriser une homogénéité avec l’aménagement du Quai Rageot de la Touche (quai opposé)
- Favoriser une identité Pouliguennoise en marquant la différence des deux communes

Aménagement et Activités économiques

Q5 : Que pensez vous d’une harmonisation des terrasses d’été telle que ci-dessus tout en laissant à chaque restaurant son identité propre ?

.....

.....

.....

.....

.....

Q6 : Mettre en valeur l’activité de pêche par des équipements plus fonctionnels et esthétiques (stockage matériel, accès au quai bas...) ? (Cochez une case)

- Oui Non

Aménagement et Environnement

Q7 : Etes-vous favorable à des aménagements végétaux ou minéraux ? (Cochez une ou deux cases compatibles)

- l’implantation d’arbres à haute tiges
- massifs floraux en pleine terre ou en bacs
- ou maintenir la dominante minérale existante

Q8 : Etes-vous favorable à une attention environnementale forte (bornes de recharge électrique, suppression de tout rejet dans l’étier, ...) ?

- Oui Non

Aménagement et Circulation

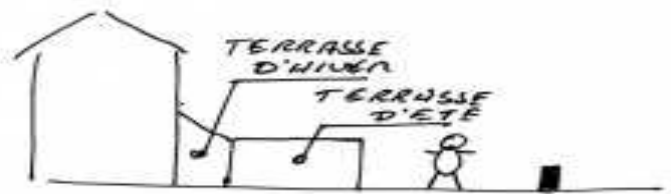
Il existe un double sens de circulation toute l’année à l’exception de juillet et août où la circulation s’effectue à sens unique en direction de la plage du Nau. Pendant la période estivale, un contre sens cyclable est créé qui génère une insécurité liée à un enchevêtrement des différents modes de circulation.



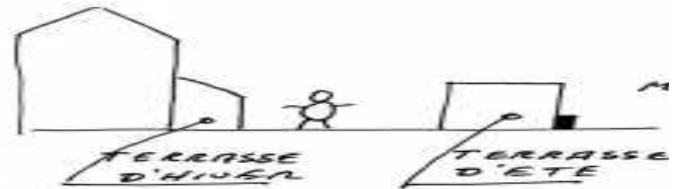
Q9 : Quel type de circulation plus sécurisée souhaitez-vous privilégier sur le Quai Jules Sandeau ? (Cochez deux cases compatibles)

- Automobiles avec un seul sens de circulation
- Automobiles avec deux sens de circulation
- Aucune circulation automobile à l'exception des accès : livraison, riverains, dépose minute pour commerces
- Favoriser les modes de déplacements doux (cycles, piétons) en favorisant l'accessibilité des PMR (personne à mobilité réduite) quel que soit le mode de circulation automobile retenue

Dans le prolongement des terrasses d'hiver et des terrasses d'été qui seraient accolées selon le croquis ci-dessous et image ci-dessus



Entre les terrasses extérieures d'hiver et les terrasses d'été selon le croquis ci-dessous



Q10 : Que pensez vous de l'agencement de la perspective ci-dessus (piste cyclable à double sens, une voie de circulation, arrêt minutes pour les commerces, ...) ?

.....

.....

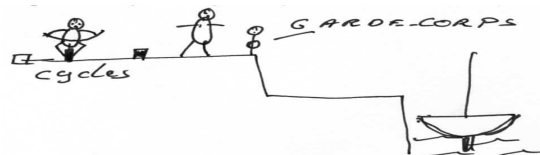
.....

.....

.....

- Côté Port

Entre la piste cyclable matérialisée par une bordure et la rambarde qui surplombe le quai



Q11 : Souhaitez vous la circulation des vélos ?(Cochez une case)

- En voie indépendante sur piste cyclable matérialisé par un marquage au sol
- En voie indépendante sur piste cyclable matérialisé par des bordures
- Sur la voie de circulation automobile

Aménagement et Stationnements

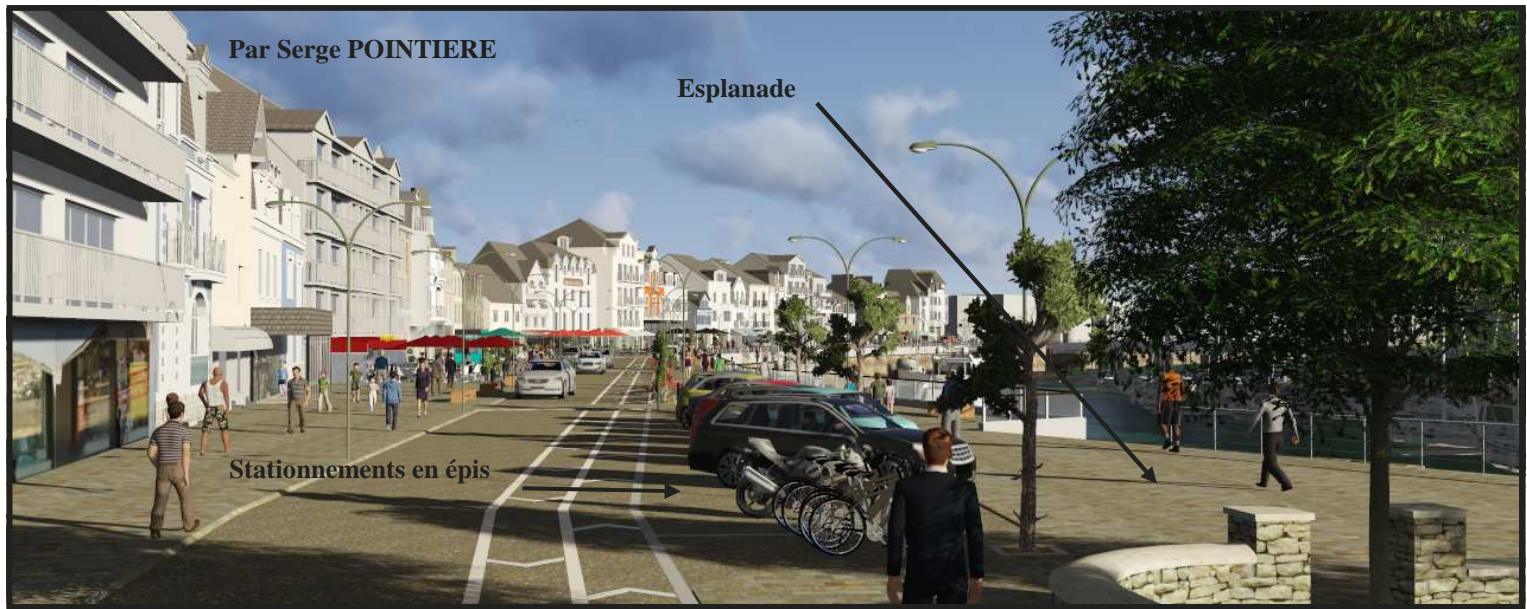
Q13 : quelle place pour les stationnements ? (cochez une case)

- Sur tout le linéaire du quai
- Sur tout le linéaire du quai sauf devant les bars et restaurants
- Sur une partie limitée du quai en optimisant leur nombre aux endroits choisis (épis...)
- Uniquement des arrêts minutes et de livraison

Q12 : Quelle circulation pour les piétons ?

(Cochez une case)

- Côté commerces et restaurants



Par Serge POINTIERE

Esplanade

Stationnements en épis

avec la recherche de nouvelles places hors quai Jules Sandeau (aménagement de la place Delaroché Vernet, navettes de liaison avec parkings...)

Aménagement et Manifestations publiques

Q14 : Que pensez vous d'une mise en valeur de l'espace piétonnier devant le monument aux morts et le petit bassin, comme une esplanade telle que l'image ci-dessus ?

.....

.....

.....

.....

.....

Q15 : Que pensez vous du stationnement en épis qui en découle, permettant une optimisation des places ? (Cochez une case)

- Adapté
- Inadapté

Aménagement et coût

Q16 : Etes-vous favorable à un investissement important pour ce projet d'aménagement qui représente l'avenir du Pouliguen ? Oui Non

Pour conclure

Q17 : Votre avis : Quelle réflexion suscite le projet réalisé par Serge POINTIERE, architecte, et étudié avec le groupe de travail « AQJS » ?

.....

.....

A noter : une protection aux submersions marines est envisagée dans ce projet pour se fondre dans l'aménagement urbain sous forme de muret en verre évitant étanchéité de la voirie, multiplication des ouvertures, traitement des hydrocarbures, garde-corps (coûts à mettre en balance avec la réalisation d'un muret en verre).

Si vous souhaitez continuer à être informé, précisez vos coordonnées (courriel, adresse...) :

.....

CONSULTATION A REMETTRE RAPIDEMENT



Par Serge POINTIERE

Suggestions, demande de consultations, dépôt des consultations sont à adresser au « Groupe de travail AQJS »
Courriel : glepouliguenautrement@gmail.com / Adresse : 41 bis Avenue Moreau 44510 Le Pouliguen